

DE2025_0912_27

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 27

Pouvoirs : 3

Votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Le neuf décembre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 02 décembre 2025

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PERROTIN Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI) KREMER Emeline (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

FAVREAU Gilles (CCVAI)

POUVOIRS :

BRUSQ Frédéric (CCVAI) représenté par BOUTTET Ludovic (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par GOFFOZ Alain (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Labellisation Guid' Asso

Date de transmission de l'acte: 11/12/2025

Date de reception de l'AR: 11/12/2025

042-244200614-DE2025_0912_27-DE

A G E D I

Vu la Convention Territoriale Globale 2025-2029

Considérant l'axe 3 de la Convention Territoriale Globale – soutenir l'animation de la vie locale –

Considérant que la labellisation de la CCVAI pour la mission information, permettrait, d'une part, de répondre aux besoins des acteurs du territoire et d'autre part, comblerait l'absence de référent géographique en capacité d'orienter les acteurs associatifs.

Le réseau Guid'Asso est organisé en 4 missions principales, représentant chacune un cadre d'exercice distinct et complémentaire des autres :

- une mission « prescription »
- une mission « information »
- une mission « accompagnement généraliste »
- une mission « accompagnement spécialiste »

Considérant que la labellisation s'opère par une demande d'autorisation auprès du service départemental à la jeunesse à l'engagement eu aux sports (SDJES) et une signature d'une charte et d'une convention valable 3 ans renouvelable

Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et ou représentés,

Article 1 : DECIDE que la communauté de communes adhère à la labellisation

Article 2 : AUTORISE le Président à signer ladite convention joint en annexe ainsi que tout document nécessaire

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 09/12/2025

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 11/12/25
et de la publication le : 11/12/25*

Le Président,



Date de transmission de l'acte: 11/12/2025
Date de reception de l'AR: 11/12/2025
042-244200614-DE2025_0912_27-DE
A G E D I